Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-101-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 30 JUIN 2025

RESSOURCES
FINANCES

Budget annexe Location-vente : budget supplémentaire 2025

Rapporteur : Patrick RIEHL

N°CC2025-101

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	0
Nombre de présents	63
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	11
Votants	74
Secrétaire de séance : **Gilbert GALLAND**	

L'an 2025, le 30 juin à 19 heures 00, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à SOREL-MOUSSEL, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Benoît SACRÉ (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-101-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

BRULE) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; Mme Danielle TOMIC (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ;Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Éric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :
M. Sébastien LEROUX (DREUX) donne pouvoir à M. Jean BARTIER ; M. Jacques ALIM (DREUX) donne pouvoir à M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Aïssa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) donne pouvoir à M. Marc AVENARD (LURAY) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) donne pouvoir à M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-101-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Il a été exposé,

Le budget supplémentaire permet d'ajuster le budget primitif de l'exercice en cours en prenant en compte les décisions prises après le vote du budget mais également de reprendre les résultats de l'exercice antérieur constatés lors du vote du compte financier unique.

Le budget supplémentaire 2025 du budget annexe Location-vente s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de :
1 401 718,97 € en section de fonctionnement,
-2 557 012,13 € en section d'investissement,
soit **un total de -1 155 293,16 €.**

Ce budget supplémentaire se présente synthétiquement ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

CHAPITRE	BP 2025	BS 2025	REPORT	TOTAL 2025
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	1 401 718,97	0,00	1 401 718,97
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	117 716,67	0,00	0,00	117 716,67
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	372 407,00	0,00	0,00	372 407,00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	27 500,00	0,00	0,00	27 500,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 836 431,11	0,00	0,00	1 836 431,11
Total Recettes	**2 354 054,78**	**1 401 718,97**	**0,00**	**3 755 773,75**

Le **résultat reporté de fonctionnement** s'élève à 1 401 718,97 €.

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2025	BS 2025	REPORT	TOTAL 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	922 649,15	319 483,33	0,00	1 242 132,48
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	119 907,00	120 000,00	0,00	239 907,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	773 291,36	140 383,00	0,00	913 674,36
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	41 300,00	25 000,00	0,00	66 300,00
66 CHARGES FINANCIERES	465 407,27	0,00	0,00	465 407,27
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 500,00	796 852,64	0,00	828 352,64
Total Dépenses	**2 354 054,78**	**1 401 718,97**	**0,00**	**3 755 773,75**

Les **charges à caractère général**, d'un montant de 319 483,33 €, correspondent essentiellement à un ajustement de la taxe foncière, à l'augmentation des dépenses d'eau ainsi que de maintenance des bâtiments.

Les charges de personnel sont augmentées de 120 000,00 € pour tenir compte du remboursement des frais de personnel au budget principal (non inscrits au budget primitif)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-101-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

L'inscription de 25 000,00 € **en autres charges de gestion courante** correspond aux créances éteintes.

Les **charges exceptionnelles** correspondent à une enveloppe de 31 500,00 €pour les annulations de titres sur exercices antérieurs et 765 352,64 € pour équilibrer la section.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les inscriptions au sein de la section d'investissement comprennent à la fois les inscriptions nouvelles réalisées dans le cadre du budget supplémentaire ainsi que la reprise des restes à réaliser lors de cette même étape budgétaire.

RECETTES

CHAPITRE	BP 2025	BS 2025	REPORT	TOTAL 2025
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 611 056,00	-3 396 272,00	0,00	214 784,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	773 291,36	140 383,00	0,00	913 674,36
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	665 451,87	0,00	665 451,87
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 100 000,00	0,00	131 635,00	2 231 635,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 492 274,09	-98 210,00	0,00	4 394 064,09
Total Recettes	**10 976 621,45**	**-2 688 647,13**	**131 635,00**	**8 419 609,32**

La baisse de 3 396 272 € des **produits de cession** correspond à l'annulation de la cession du budget annexe au budget principal concernant les locaux des services techniques ainsi que quelques ajustements mineurs. L'annulation de la cession s'accompagne d'une baisse des dépenses d'investissements à due concurrence, afin de garantir la neutralité budgétaire du report global de cette opération.

Les **dotations, fonds divers** comprennent la couverture du déficit 2024.

Les **emprunts et dettes** correspondent à une écriture nécessaire à l'équilibre du budget.

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2025	BS 2025	REPORT	TOTAL 2025
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	652 591,36	0,00	652 591,36
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	117 716,67	0,00	0,00	117 716,67
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	985 882,00	33 451,00	0,00	1 019 333,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 342,78	2 500,00	0,00	5 842,78
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	46 050,00	0,00	46 050,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 222 280,00	391 600,00	144 495,51	1 758 375,51
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	8 647 400,00	-3 827 700,00	0,00	4 819 700,00
Total Dépenses	**10 976 621,45**	**-2 701 507,64**	**144 495,51**	**8 419 609,32**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-101-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Le **résultat reporté d'investissement** (déficit) s'élève à 652 591,36 €.

La ligne **Emprunts et dettes** est abondée de 33 451 € pour tenir compte de la restitution de dépôts de garantie à la suite du départ de locataires.

L'ajustement sur les **immobilisations incorporelles** correspond à l'inscription de frais d'actes.

Les **immobilisations corporelles et en cours** correspondent notamment au report des travaux relatifs au transfert des services techniques.

***VU** la délibération du conseil communautaire n°2024-240 du 16 décembre 2024 approuvant le budget primitif 2025 du budget annexe Location-vente de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,*
***VU** la délibération du conseil communautaire n°2025-069 du 30 juin 2025 approuvant le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget annexe Location-vente de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,*
***VU** la délibération du conseil communautaire n°2025-085 du 30 juin 2025 portant affectation des résultats 2024 du budget annexe Location-vente,*
***VU** l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2024 du budget annexe Location-vente,*
***VU** le projet de budget supplémentaire 2025 du budget annexe Location-vente.*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2025 relatif au budget annexe Location-Vente arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de -1 155 293,16 €.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité :	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 10 JUIL. 2025
	Gérard SOURISSEAU **Président**
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**Gilbert GALLAND** **Secrétaire de séance**